



## Quiproquo: dette payée 2x à sté de recouvrement et créancier

Par marjanelee, le 27/05/2011 à 18:06

Bonjour,

Début mai, la société de recouvrement SEERIC-"huissiers de Justice associés" m'envoie une "Dernière mise en demeure avant procédure d'injonction à payer" au sujet d'une dette de 32.83€. Elle me propose de payer par chèque ou mandat. Il se trouve que je ne comprenais pas à quoi correspondaient ces 32.83€, donc j'ai appelé cette société hier après-midi.

La femme au téléphone m'informe qu'il s'agit de frais dentaires, et que je peux régler immédiatement si je le souhaite par carte bancaire par téléphone. [s]J'accepte donc de payer ces 32.83€ hier vers 14h environ[/s].

C'est là que la situation devient plus complexe. Deux points.

1) Aujourd'hui, ma mère avec qui je vis (je suis étudiante) m'informe qu'elle est allée à la mutuelle et a payé ces 32.83€ par carte, hier, à 16h20[/s]. -->Ce quiproquo aurait pu certes être amusant...n'empêche que **ces 32.83€ ont donc été réglé deux fois, à la fois au créancier et à la société de recouvrement, à deux heures d'intervalle.** (J'ai précisé les heures au cas où le fait d'avoir d'abord payé la société de recouvrement change quelque chose.)

2) Je viens de jeter un oeil à mon compte bancaire sur internet. Mauvaise surprise : [s]SEERIC ne m'a pas prélevé 32.83€ mais 46.97€![/s]Je précise que l'on ne m'a pas informé de ce surplus ni par lettre, ni au téléphone hier après-midi. Je suis scandalisée par cet abus. Je n'aurais pas eu ce problème si j'avais plutôt payé par chèque ou mandat...

Depuis :rn- j'ai appelé la banque pour leur demander de mettre en attente le paiement en attendant de clarifier la situation, et elle m'a répondu que ce n'était pas possible parce que le virement a été fait par carte bancaire.rn-j'ai appelé SEERIC qui m'a demandé de rappeler lundi à cause d'un problème informatique.rnrnrnQUESTION :rn-->[s]Comment procéder pour me faire rembourser ces 46.97€?[/s]rnQue pensez-vous de la société de recouvrement qui me charge plus sans me prévenir?